

**Benjamin Hautecouverture**

Chargé de recherche à la Fondation pour  
la recherche stratégique

## Zone exempte d'armes de destruction massive au Moyen-Orient : sortir de l'enceinte du TNP

(octobre 2013)

### *Résumé*

La 8<sup>e</sup> Conférence d'examen du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires (TNP, 2010) a été marquée par la relance de la réflexion diplomatique sur l'objectif de zone exempte d'armes de destruction massive (ZEADM) au Moyen-Orient. Une conférence destinée aux Etats de la région sur ce thème devait se tenir en 2012, mais la rencontre n'a pas eu lieu. Ce revers s'explique aisément. Il ne remet pas en cause l'objectif en tant que tel mais conduit à s'interroger sur le bien-fondé du TNP comme cadre d'action et de progression. Tout progrès réel sur un projet de ZEADM nécessite un cadre régional de dialogue. Ce cadre fait défaut.

### *Abstract*

The 8th Non-Proliferation Treaty Review Conference (NPT, 2010) was marked by the resumption of diplomatic thinking on the objective of a "weapons of mass destruction free zone" (WMDFZ) in the Middle East: a conference gathering the states of the region was planned to be held in 2012, it actually never took place. This setback is easily explained, it does not undermine the goal as such but it questions the NPT as a framework for action and progress. Any real progress on a project of WMDFZ requires a regional framework for dialogue. For now, this framework is lacking.

## Retour sur le report d'une conférence régionale

La décision prise par la délégation égyptienne de quitter avant son terme la deuxième session de la Commission préparatoire (PrepCom) de la 9<sup>e</sup> Conférence d'examen du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires (TNP), ce printemps 2013 à Genève<sup>1</sup> a mis un frein brutal à l'élan généré par l'adoption d'un document final de consensus lors de la dernière Conférence d'examen du même Traité à New York au printemps 2010<sup>2</sup>. En cause : le manque de progrès réalisés dans la mise en œuvre d'un engagement inscrit dans ce document, qui consistait à réunir en 2012 les Etats de la région au sein d'une conférence sur un projet de zone exempte d'armes de destruction massive au Moyen-Orient (ZEADM).

Qu'indique ce volte-face diplomatique d'un Etat, revendiqué au nom d'un revers diplomatique collectif ? En quoi peut-il être utile à la compréhension des échecs successifs que rencontre ce projet de ZEADM depuis plus de vingt ans ?

Au sein de la communauté stratégique occidentale et moyen-orientale, un petit nombre de spécialistes sait ce qu'est l'objectif de ZEADM au Moyen-Orient. Ceux-là savent également que l'objectif a retrouvé une certaine actualité depuis 2010. Pour le reste, l'immense majorité des populations occidentale et moyen-orientale n'en connaît, ni l'actualité ni l'existence. Ce manque d'intérêt est relayé par la presse, qui ne traite généralement pas le sujet, ou pour confondre ZEADM et zone exempte d'armes nucléaires (ZEAN). On le retrouve à divers degrés au sein des élites politiques. S'agissant des exécutifs, il serait sans doute éloquent de disposer d'une

analyse quantitative de la priorisation de l'enjeu aux différents échelons des ministères des Affaires étrangères des pays concernés. Cette analyse ne peut être fournie pour des raisons évidentes mais l'auteur de cet article a fréquemment constaté au cours des trois dernières années, que l'objectif de ZEADM au Moyen-Orient est rarement perçu comme une priorité au plus haut niveau de nombreux ministères concernés, en dépit des déclarations officielles qui la proclament comme telle.

Il n'y a pas lieu de s'étonner de cet état de fait malgré la réactualisation du projet par la dernière Conférence d'examen du TNP mais il convient de distinguer un enjeu de court terme : la tenue d'une conférence entre Etats de la région, et un enjeu de long terme : la ZEADM elle-même. S'agissant du premier, l'absence de conférence en 2012 résulte de facteurs exogènes et endogènes qui ont combiné leurs effets. S'agissant du second, l'on se bornera ici à faire quelques remarques de nature méthodologique.

## Expliquer le report : les facteurs exogènes

Convenons d'emblée que la scène politico-stratégique moyen-orientale est telle depuis plusieurs années que le projet de conférence entre Etats de la région sur une future ZEADM, vieux de plus de vingt ans, n'a pu qu'être relégué à l'arrière-plan des ordres du jour depuis 2011, et ce malgré même sa réactualisation à New York en mai 2010.

Les bouleversements politiques internes de nombreux pays arabes sont l'une des premières causes aisément identifiables. Or, le « printemps arabe » n'est pas achevé, en témoignent le renversement du Président Morsi au Caire au début de l'été 2013 et la très grande fragilité du processus démocratique en place dans ce pays comme dans les autres qui ont été bouleversés par les destitutions et changements de régime. A l'évidence, la scène politique moyen-orientale n'est pas en mesure de traiter le sujet de ZEADM avec le sérieux, le suivi et l'implication nécessaires. Le renouvellement des équipes en place, les transformations institutionnelles, les priorités politiques internes, les impératifs de sécurité intérieure, les attentes régionales sont tels que la réactualisation d'un enjeu stratégique aussi complexe qu'est l'objectif de ZEADM, paraît presque incongrue depuis 2011. Si ce n'était le document final de la 8<sup>e</sup> Conférence d'examen du TNP qui engage les Etats à le reconsidérer<sup>3</sup>.

3. Au passage, même si l'actualité égyptienne d'un échec fracassant de l'islamisme politique dépasse le sujet de cet article, la destitution du président Morsi pose l'ensemble

1. "The Arab Summit resolution in March 20 12 has clearly indicated that the Arab countries will review their position vis-à-vis the non-implementation of the Action Plan. In light of the above, Egypt has decided to withdraw from the rest of the second session of the Preparatory Committee of the NPT Review Conference right after this statement, to protest this unacceptable and continuous failure to implement the 1995 Middle East Resolution." Statement by *H.E. Ambassador Hisham Badr*, Assistant Minister of Foreign Affairs for International Organizations and Multilateral Affairs of The Arab Republic of Egypt Before The Second Session of the Preparatory Committee to the 2015 NPT Review Conference. Cluster 1 specific issues: Regional issues, including with respect to the Middle East and implementation of the 1995 Middle East Resolution, Geneva, April 29, 2013

[http://www.reachingcriticalwill.org/images/documents/Disarmament-fora/npt/prepcom13/statements/29April\\_Egypt.pdf](http://www.reachingcriticalwill.org/images/documents/Disarmament-fora/npt/prepcom13/statements/29April_Egypt.pdf)

2. 2010 Review Conference of the Parties to the Treaty on the Non-Proliferation of Nuclear Weapons, Final Document, Volume I

<http://www.reachingcriticalwill.org/images/documents/Disarmament-fora/npt/revcon2010/FinalDocument.pdf>

Il convient également de noter la perpétuation de deux crises régionales majeures qui ont trait à la substance du projet de zone : le contentieux nucléaire iranien et les programmes d'armes de destruction massive (ADM) de la Syrie en état de guerre civile. Point n'est besoin de détailler ici ces deux situations qui sont abondamment commentées ailleurs et partout dans le monde. L'aggravation récente de la crise syrienne et le blocage persistant des négociations entre l'Iran et le P3 + 3 indiquent à la fois l'urgence qu'il y a à progresser dans la mise en œuvre d'une ZEADM au Moyen-Orient et l'impossibilité de lancer tout processus sérieux de négociation dans le climat de défiance que ces deux crises entretiennent<sup>4</sup>. Certes, l'ex-conférence de 2012 n'était pas destinée à lancer un processus de négociation mais la place de la Syrie et de l'Iran dans une telle rencontre préparatoire a été un sujet de débat et de désaccords en 2011 et en 2012, et le reste en 2013.

La question de la place qu'occupe le contentieux israélo-arabe dans l'économie du sujet se pose. Ce contentieux affecte le lancement de tout processus diplomatique autour d'une future ZEADM. Il s'en nourrit et l'entretient. A ce titre, la mise en berne du processus de paix depuis 2010 est sans doute un facteur explicatif indirect. Inversement, les diverses relances du projet de zone au cours de l'histoire contemporaine ont été consécutives à la relance du processus de paix, notamment au tout début des années 1990 avec le processus dit de Madrid. Ajoutons que l'agenda politique israélien et les rapports de force politiques internes dans le pays au cours de l'année 2012, singulièrement dans la deuxième partie de l'année, n'étaient pas de nature à créer ce climat de relance. La tenue d'une conférence régionale en 2012 en a pâti.

## Expliquer le report : les facteurs endogènes

A ces facteurs de nature généralement exogène dans la mesure où ils ont contribué à entretenir un environnement impropre à la tenue d'une conférence avant la fin de l'année 2012 s'ajou-

---

de la question politico-religieuse dans les pays arabes en ce début de XXI<sup>e</sup> siècle. L'enjeu de ZEADM au Moyen-Orient n'est jamais abordé en prenant en compte ce substrat. Il est pourtant évident qu'aucun progrès substantiel ne pourra être envisagé dans la mise en œuvre de l'objectif tant que religion et politique au Moyen-Orient resteront liées pour constituer à divers titres une menace à la sécurité d'Etats de la région, de voisins méditerranéens ou de collectivités locales diverses.

4. Alors que ces lignes sont écrites, il est naturellement trop tôt pour évaluer la bonne volonté affichée de la nouvelle présidence iranienne, conservatrice modérée, issue de l'élection du 14 juin 2013.

tent des facteurs qui relèvent directement du cadre dans lequel la relance du processus a été opérée en 2010.

Il est évident que les ordres du jour politiques internes des États-Unis et de la Russie – soutiens officiels avec le Royaume-Uni de l'ex-Conférence dite de 2012 - n'étaient pas de nature à rendre prioritaire la tenue d'une conférence régionale l'année dernière. Les États-Unis en particulier ont été abondamment critiqués par nombre d'Etats arabes pour leur défaut de soutien au cours de l'année passée. Pour autant, il serait fallacieux de s'en tenir à une explication de circonstance, l'élection présidentielle américaine de l'année 2012, pour rendre compte de ce qui fut, en effet, un défaut de soutien. L'exécutif américain n'a eu de cesse de rappeler depuis la clôture de la Conférence d'examen du TNP de 2010 que la préparation et l'organisation d'une conférence régionale incombent essentiellement aux Etats de la région. Cette position est clairement liée aux conditions dans lesquelles a été adopté le chapitre sur le Moyen-Orient du document final de 2010.

Comment passer sous silence que l'engagement a été convenu dans un cadre, celui du TNP, dont est absent un Etat clé de la région, Israël, par conséquent, non tenu de le respecter ? Dans ces conditions, la conférence de 2012 était *a priori* fragilisée. L'Etat d'Israël n'a jamais caché sa forte réticence à participer à l'initiative, arguant en particulier depuis 2011, de son caractère inopportun dans le contexte des révolutions arabes et de la guerre civile syrienne.

Plus généralement, la place du projet de ZEADM au Moyen-Orient dans le cadre du processus d'examen du TNP depuis la résolution sur le Moyen-Orient adoptée dans cette arène en 1995<sup>5</sup> en échange d'une prorogation du Traité pour une durée indéfinie gagnerait à être clarifiée. Bien que le TNP soit essentiellement un traité de non-prolifération de l'arme nucléaire dans le monde, les questions de désarmement, qui concernent l'arme nucléaire mais aussi les autres types d'armement, n'en sont pas absentes en vertu sinon de la lettre au moins de l'esprit de l'article 6 du Traité<sup>6</sup>. A ce titre, les programmes d'ADM, au-

---

5. NPT/CONF.1995/32 (Part I), Annex : Resolution on the Middle East

<http://www.reachingcriticalwill.org/images/documents/Disarmament-fora/npt/GENERAL-DOCS/outcome1995-ME.pdf>

6. "Each of the Parties to the Treaty undertakes to pursue negotiations in good faith on effective measures relating to cessation of the nuclear arms race at an early date and to nuclear disarmament, and on a treaty on general and complete disarmament under strict and effective international control." Article VI, NPT

tres que nucléaires, entrent en effet dans son champ d'application et un projet de ZEADM régionale, bien qu'inédit et certainement pas pris en compte par les rédacteurs du texte entre 1966 et 1968, y trouve sa place. Encore faudrait-il que cette interprétation soit partagée par tous les Etats Parties au Traité alors qu'elle ne l'est pas à ce jour.

Dans ces conditions, l'inscription d'une ZEADM au Moyen-Orient dans les cycles quinquennaux d'examen du TNP ne va pas de soi et relève, en 1995 comme en 2010, de marchandages. L'objectif en a toujours été pour les uns, la singularisation d'Israël dans une arène où le pays n'a pas la parole et pour les autres, notamment la délégation américaine, le maintien du TNP comme pierre angulaire du régime mondial de non-prolifération nucléaire, notamment depuis la survenue des crises de prolifération iranienne et nord-coréenne et depuis l'échec retentissant de la 7<sup>e</sup> Conférence d'examen du Traité (2005). De la sorte, ni les uns ni les autres ne se sont résolument engagés à ce jour dans ce qui devrait être avant tout un projet de sécurité régionale.

En somme, l'on peut légitimement être déçu du retard pris dans la convocation de la conférence mais l'on peut difficilement s'en étonner. Que cette rencontre puisse ou non se tenir avant la prochaine Conférence d'examen du TNP pose différentes questions et présente divers risques que l'on aurait tort de confondre. En particulier, la cohésion du régime de non-prolifération nucléaire mondial ne dépend pas de la tenue d'une conférence régionale sur une ZEADM. Elle dépend aujourd'hui de l'issue qui sera apportée aux crises de prolifération iranienne, nord-coréenne et, dans une moindre mesure au plan strictement nucléaire, syrienne. Affirmer le contraire, comme le proclament habituellement l'Égypte et la Ligue des Etats arabes, traduit une frustration évidente. Faire porter la responsabilité du report de la conférence de 2012 à la communauté des Etats Parties au TNP et risquer de saper le processus d'examen quinquennal en cours n'est pas judicieux.

## Restaurer la complémentarité des approches

Force est pourtant de constater que l'idée de ZEADM au Moyen-Orient n'est aujourd'hui vivace que grâce au processus d'examen du TNP. Une conférence n'a pu voir le jour en 2012 mais conformément à la lettre du document de 2010 un pays hôte a été trouvé, la Finlande, et un facilitateur désigné, l'Ambassadeur Jaakko Laajava. Ce dernier a mené plus de 300 consultations au cours des deux dernières années avec l'ensemble

des Etats concernés, consultations toujours en cours. Lors du dernier PrepCom, l'Ambassadeur Laajava a rappelé la nécessité d'une coopération fonctionnelle entre tous les partenaires du projet de conférence et suggéré quelques idées s'agissant de l'événement lui-même. Ce dernier devrait être « relativement bref », poursuivre la réaffirmation de l'objectif commun d'une ZEADM au Moyen-Orient et identifier des étapes ultérieures pour y parvenir, notamment la coopération régionale et le travail d'expertise en termes d'« *arms control* » et de « *confidence-building* ». Il convient de relever la modestie de cette ambition, qui indique à quel point la future Conférence d'Helsinki n'est qu'une première étape d'un long processus de relance<sup>7</sup>.

L'Union européenne, conformément à un engagement également inscrit dans le document de 2010, a participé au travail de facilitation par l'organisation de deux séminaires à destination des Etats de la région, à l'été 2011 et à l'automne 2012<sup>8</sup>. Enfin, des événements et articles de recherche, par dizaines, se sont tenus et ont été publiés dans le monde depuis trois ans. Ils indiquent un très fort engagement des quelques spécialistes issus de la société civile qui se veulent impliqués dans l'examen du processus afin de fournir des recommandations de mise en œuvre.

Si le TNP est aujourd'hui le cadre le plus récent et le plus réel dans lequel s'inscrit la réflexion collective sur une future ZEADM au Moyen-Orient, tel n'a pas toujours été le cas et tel ne doit pas être le cas.

Originellement, le projet s'adosse sur l'initiative visant à créer une zone exempte d'armes nucléaires au Moyen-Orient, approuvée par l'Assemblée générale des Nations Unies en décembre 1974. L'initiative s'étend à l'ensemble des ADM dans la région à la faveur des enseignements tirés de la guerre Iran – Irak et de la première guerre du Golfe. La nécessité de l'objectif de ZEADM au Moyen-Orient est officialisée au plan multilaté-

7. 29 April 2013, Second session of the Preparatory Committee for the 2015 Nuclear Non-Proliferation Treaty Review Conference, 22 April – 3 May 2013, Geneva. Remarks by Under-Secretary of State Jaakko Laajava, facilitator for the Conference on the establishment of a Middle East zone free of nuclear weapons and all other weapons of mass destruction

[http://www.reachingcriticalwill.org/images/documents/Disarmament-fora/npt/prepcom13/statements/29April\\_Laajava.pdf](http://www.reachingcriticalwill.org/images/documents/Disarmament-fora/npt/prepcom13/statements/29April_Laajava.pdf)

8. Dedicated webpage to The two EU Non-Proliferation Consortium Seminars “to Promote Confidence Building and in Support of a Process Aimed at Establishing a Zone Free of Weapons of Mass Destruction (WMD) and Means of delivery in the Middle East”

<http://www.nonproliferation.eu/middleEastSeminar2012/>



ral par la résolution 687 du Conseil de sécurité (1991)<sup>9</sup>, qui insiste en particulier sur l'objectif d'une interdiction générale des armes chimiques. La prise en charge du sujet par l'Assemblée générale et le Conseil de sécurité des Nations Unies s'accompagne d'une étude du Secrétariat général de l'Organisation publiée en octobre 1990<sup>10</sup>. Cette étude indique que le processus destiné à la création d'une ZEADM devrait être précédé de mesures de confiance entre les Etats de la région.

A ce premier cadre onusien s'ajoute un cadre régional d'étude et de préparation : le groupe de travail multilatéral « Arms Control and Regional Security » (ACRS) mis en place dans le processus de Madrid entre mai 1992 et décembre 1994, puis le processus dit de Barcelone issu de la Conférence euro-méditerranéenne de novembre 1995, dont force est de reconnaître que ce dernier a été jusqu'à présent stérile. A ce jour, le groupe ACRS est le seul lieu, quel que soit l'échec final du processus au milieu des années 1990, dans lequel a été discuté de manière à la fois substantielle et institutionnelle un projet de ZEADM au Moyen-Orient, ce que reconnaissait par exemple Mohamed I. Shaker à la fin de l'année 1994 : « *The multilateral Working Group on Arms Control and Regional Security of the Madrid Conference offers the best opportunity to proceed with the establishment of the two zones* » même si, selon lui à l'époque, peu de progrès significatifs pouvaient en être attendus du fait de l'absence de résolution du conflit israélo-arabe<sup>11</sup>.

A oublier cette genèse en se concentrant exclusivement sur les conférences d'examen du TNP depuis la résolution de 1995 sur le Moyen-Orient adoptée dans cette enceinte, le projet de ZEADM n'a aucune chance de progresser en substance, quelle que soit l'issue de la Conférence d'Helsinki. Plutôt que d'avancer, comme le fait l'Egypte, que la résolution de 1995 est devenue le quatrième pilier du TNP, ce qu'elle n'est pas, il serait plus utile d'affirmer que le projet de ZEADM au Moyen-Orient repose sur trois piliers non redon-

dants mais complémentaires : le cadre onusien comme instance de légitimation et caution historique, le cadre du TNP comme aiguillon utile, le cadre régional comme lieu de mise en œuvre (préparation, agenda, négociation). Ce cadre régional est aujourd'hui à réinventer.

S'il est donc heureux que le cycle d'examen du TNP en cours permette, de fait, une relance de l'activité intellectuelle et diplomatique autour du projet de ZEADM au Moyen-Orient, encore faudrait-il que ce soit l'aiguillon d'un processus dont la mise en œuvre nécessite la constitution d'un forum régional de sécurité. Ce forum manque à ce jour. Il n'a pas besoin de tous les Etats de la région pour être lancé. Il n'a pas besoin d'une représentation diplomatique permanente au plus haut niveau. Il n'a pas besoin d'être une enceinte strictement et directement dédiée aux risques et menaces que constituent les ADM. Il n'a pas besoin d'être institutionnalisé outre mesure, en tout cas à son lancement. Il a besoin de groupes de travail techniques qui se retrouvent régulièrement sur des sujets de sécurité de nature non stratégique. Il a besoin de fédérer et de financer des projets de coopération fonctionnelle entre Etats membres. Il a besoin d'établir des synergies avec les projets de coopération et d'assistance des pays amis et voisins. L'on pense ici au premier chef aux centres d'excellence NRBC de l'Union européenne en cours de constitution dans la région. Il a besoin de réunir à la marge de ses rencontres les futures élites de la région en poursuivant l'objectif d'initier une culture commune de la sécurité au sein des jeunes générations. Il n'a pour le moment qu'une vocation : démontrer le mouvement en marchant.

En tout état de cause, une telle initiative doit être animée par la volonté de contourner l'obstacle permanent auquel se heurte l'objectif de ZEADM au Moyen-Orient : l'adhésion d'Israël au TNP comme Etat non doté de l'arme nucléaire et le désarmement de son arsenal non reconnu. Cet objectif est louable et sera un jour le marqueur définitif du succès, de la même manière que le démantèlement de l'arsenal nucléaire sud-africain ou l'abandon des programmes nucléaires militaires argentin et brésilien ont marqué le retour à des conditions régionales de sécurité tangibles à la fin du XXe siècle. Mais ce ne sera jamais un prérequis réaliste. A y tenir, comme à une ligne rouge indépassable, l'objectif de ZEADM au Moyen-Orient continuera d'apparaître à ses observateurs attentifs comme un instrument politique que n'accompagne pas une authentique volonté de faire.

---

9. "The Security Council: (...) Notes that the actions to be taken by Iraq in paragraphs above represent steps towards the goal of establishing in the Middle East a zone free from weapons of mass destruction and all missiles for their delivery and the objective of a global ban on chemical weapons." Security Council Resolution 687, 1991

10. UN Secretary General « Study on Effective and Verifiable Measures which Would Facilitate the Establishment of a Nuclear Weapons Free Zone in the Middle East », 10 October, 1990.

11. Mohamed I. Shaker, 'Prospects for establishing a Zone Free of Weapons of Mass Destruction in the Middle East', *Director's Series on Proliferation*, no. 6, October 1994, Lawrence Livermore National Laboratory, p.30.

---

12. <http://www.cbrn-coe.eu/home.aspx>

## Quel rôle pour la société civile ?

La question de la rencontre de la future Conférence d'Helsinki avec la société civile se pose en marge de la complémentarité des approches. Certes, le projet de ZEADM au Moyen-Orient relève d'un débat de sécurité régionale qui concerne par nature les Etats et les organisations internationales. En outre, les obstacles historiques à la mise en œuvre d'une telle zone sont tels que le projet paraît être pour bon nombre de ses observateurs une utopie, reléguant par la même l'idée d'une implication de la société civile au rang de préoccupation secondaire. Enfin, le contexte dans lequel doit se tenir la Conférence d'Helsinki est assez périlleux pour que ses organisateurs se concentrent sur le cœur de leur sujet qui reste l'issue de l'événement tel qu'il se déroulera entre représentants étatiques. Pour autant, la société civile revendique de jouer un rôle dans le débat. Ses représentants s'affichent comme étant des acteurs indépendants d'un processus qui souffre d'être soumis à la permanence de positions étatiques inconciliables. A tort ou à raison, la société civile se perçoit comme une source de solutions alternatives soucieuses de dépasser les oppositions constituées afin de faire progresser la mise en œuvre de l'objectif final.

Quelle que soit la place réelle qui sera accordée à la société civile lors de la Conférence d'Helsinki

et dans le cadre du processus que cette rencontre entend relancer, le fait même de lui en accorder une publiquement serait une bonne chose. D'abord, parce que ce serait reconnaître, de la part des Etats du Moyen-Orient, que tout projet d'*arms control* a une dimension civile du fait que l'objectif final de la discipline reste la sécurité des populations de la région au-delà de l'intérêt des Etats qui les représentent. Ensuite, parce que la « bulle diplomatique » a besoin d'être oxygénée régulièrement sous peine d'asphyxie. A ce titre, la mode du « *fresh thinking* » doit correspondre à la réalité d'un rôle que peuvent jouer certains segments de la société civile parce que c'est leur fonction. Une partie de la communauté de la recherche stratégique s'est emparée du sujet. De nombreuses idées en émanent dont il faut espérer que les plus opératoires seront reprises ne serait-ce que pour être testées auprès des capitales. Une telle reconnaissance publique serait un succès en tant que tel. Néanmoins, le processus d'Helsinki pourrait avantageusement aller au-delà en faisant participer des experts de la société civile à des groupes de travail thématiques constitués de manière souple à la suite de la Conférence, à l'écart des contraintes qu'imposent les ordres du jour diplomatiques ainsi que des vicissitudes politico-stratégiques régionales. ♦

---

### Auteur

Benjamin Hautecouverture est chargé de recherche à la Fondation pour la recherche stratégique (FRS).

[b.hautecouverture@frstrategie.org](mailto:b.hautecouverture@frstrategie.org)

*Les opinions exprimées ici  
n'engagent que la responsabilité  
de leur auteur.*

### Les dernières Notes de la FRS

- Sharon L. Cardash, Frank J. Cilluffo, Jean-Luc Marret, Foreign Fighters in Syria: Still Doing Battle, Still a Multidimensional Danger, note n° 24/13, August 2013
- Hélène Masson (ed.), Christian Mölling, Keith Hartley, Martin Lundmark, Krzysztof Soloch, Defining the "European Defence Technological and Industrial Bases": Debates & Dilemmas (I), note n° 23/13, July 2013
- Samir Battiss, Le Canada et la zone arctique – Enjeux stratégiques et réponses capacitaires, note n° 22/13, juillet 2013



Retrouvez toute l'actualité et les publications de la Fondation pour la Recherche Stratégique sur :

[WWW.FRSTRATEGIE.ORG](http://WWW.FRSTRATEGIE.ORG)